

# Informations municipales

9 février 2017

## TRAVAUX

### EAU - ASSAINISSEMENT: CIRCULATION RÉGLEMENTÉE

Les travaux d'implantation du réseau d'assainissement se poursuivent dans la rue des Champs Richard du 10 février au 17 mars 2017. Les accès aux habitations seront très difficiles voire impossible en journée (7h30 à 17h30) : Pour ceux qui auront à circuler durant ce temps de chantier (7h30 - 17h30) merci de sortir vos véhicules au dehors de la rue concernée. La rue sera accessible en dehors du temps de travail de l'entreprise. Un avertissement aux riverains sera déposé par l'entreprise. En cas de problème, prendre contact avec les services de la Mairie.

La Rue de la Broche sera barrée à toute circulation durant les vacances scolaires du 20 février au 3 mars 2017 pour cause de passage du ruisseau par les conduites eau et assainissement au niveau de la rue des Prés de la Baye. Une déviation sera mise en place.



**ATTENTION** : Aucun rejet dans le réseau d'assainissement avant le feu vert de la Mairie.

### COUPURE D'EAU



En raison des travaux engagés pour la réfection des conduites d'alimentation en eau potable, nous vous informons qu'une coupure d'eau aura lieu **Vendredi 10 février 2017 de 8h à 15h** pour les personnes de la rue de la Brechotte, rue de la Broche, rue des Prés de la Baye, rue des Champs Richard, rue de la Tuilerie, rue de Magny Danigon, Voie aux Dames.

### LOTO - DIMANCHE 12 FÉVRIER

3<sup>ème</sup> Édition du Loto, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale à la Salle des Fêtes (ouverture des portes 13 h). Réservation au 03.84.20.16.10 ou 03.84.63.03.17.

Venez nombreux pour un agréable moment.



### RAPPEL - BOIS - INSCRIPTION LOTS DE NETTOYAGE

Les habitants du village qui souhaitent obtenir un lot de nettoyage (le bénéficiaire fait son bois avec son matériel) pourront **s'inscrire au secrétariat** par téléphone au 03 84 63 09 72.

Comme l'année précédente, les habitants ont le choix entre :

**Lot de nettoyage « classique »** : Eclaircissement de parcelle. Aucune modification dans le fonctionnement. TARIF : identique à l'année dernière soit 10 € HT/stère (TVA 10 %).

**Lot de houppiers** : Issu du bois vendu en adjudication. Plus facile, plus rapide, plus de quartiers. Le prix est de 15 € HT/stère (TVA 10%), inchangé par rapport à l'année dernière.

**Particularité pour cette année** : Les volumes des lots ne seront pas limités à 15 stères.

**RAPPEL** : - le bois doit-être utilisé pour une consommation personnelle

- les habitants souhaitant s'inscrire devront être à jour dans leurs paiements et leurs engagements sur l'année précédente.

- la municipalité dans un contexte environnemental et en continuité avec sa politique de « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » fournira à tous les adjudicataires de l'huile de chaîne biodégradable.

